

**La création d'une science des activités physiques et sportives : entre controverse épistémologique et querelle de famille**

Olivier Gonzalez

► **To cite this version:**

Olivier Gonzalez. La création d'une science des activités physiques et sportives : entre controverse épistémologique et querelle de famille. Collinet C. et Terral P. (dir.) Sport et controverses, Paris, Editions archives contemporaines, pp.247-268, 2013. hal-01788028

**HAL Id: hal-01788028**

**<https://hal-upec-upem.archives-ouvertes.fr/hal-01788028>**

Submitted on 8 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA CREATION D'UNE SCIENCE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRE CONTROVERSE EPISTEMOLOGIQUE ET QUERELLE DE FAMILLE.

Olivier Gonzalez

L'éducation physique et sportive (EPS), discipline scolaire obligatoire à l'école primaire depuis 1880<sup>1</sup>, acquiert une reconnaissance universitaire à partir de 1975 avec la création d'un DEUG<sup>2</sup> sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Ce décalage, de près d'un siècle, entre le statut scolaire d'une discipline et son ancrage universitaire, rend compte d'un long processus de maturation prenant appui à la fois sur des pratiques, des savoirs professionnels et des connaissances scientifiques. Ces dernières, dans l'historiographie traditionnelle, sont souvent analysées au prisme des apports successifs de théoriciens qui ont tenté, chacun à sa manière, de rationaliser la discipline. Cette histoire des « grands hommes » replace l'œuvre dans son contexte de découverte (Gleyse, 1995), dissèque la nature épistémique et axiologique des propositions (Collinet, 2000), inscrit les clivages dans des oppositions métaphysiques (Léziart, 1996). Elle fait état des conflits, juge les forces et faiblesses des conceptions de chacun sans pour autant se concentrer sur le processus de la controverse en tant que tel.

Notre étude réduira donc la focale pour s'attarder sur une controverse « en action » dont la difficulté de clôture serait liée à un conflit de générations : « *Une vérité nouvelle en science n'arrive jamais à triompher en convaincant les adversaires, et en leur faisant entrevoir la lumière, mais plutôt parce que finalement ces adversaires meurent et qu'une nouvelle génération grandit, à qui cette vérité est familière* » (Planck, 1960, p. 84). Cette citation du prix Nobel de physique est utilisée à plusieurs reprises<sup>3</sup> par les partisans d'une nouvelle science, dénommée science de l'action motrice, pour justifier la lenteur de sa reconnaissance.

Promu par Pierre Parlebas<sup>4</sup> dès la fin des années 1960, au sein de l'école normale d'éducation physique et sportive (ENSEPS), ce projet s'est développé avec l'obtention successive par ce dernier d'un doctorat d'État en 1984, puis d'un poste de Professeur des Universités en sciences sociales à la Sorbonne (1987-2002). Il se poursuit actuellement par un collectif de chercheurs formés dans ce courant, regroupés au sein d'un laboratoire universitaire<sup>5</sup> et exposant leurs travaux dans un certain nombre d'ouvrages (Bordes, Collard et Dugas, 2007 ; Dugas, 2008). Il envisage une approche scientifique dans le domaine de l'EPS et des activités physiques et sportives à partir d'un objet propre et fédérateur, la conduite motrice, dont nulle autre science ne pourrait lui contester la spécificité. Cet objet circonscrit toutes les actions motrices dans lesquelles la mise en jeu du corps constitue une fin en soi : pratique physique de loisirs comme le roller ou le jogging, jeux compétitifs comme l'épervier ou la balle assise, sports institutionnalisés comme le football ou l'athlétisme. Il est, selon Parlebas, passible d'une démarche expérimentale susceptible de produire des connaissances nouvelles et des lois originales. À cet effet, la perspective structurale appliquée aux situations motrices aboutit à les classer selon trois critères opératoires et binaires : interaction avec

---

<sup>1</sup> Loi Georges du 27 janvier 1880.

<sup>2</sup> Diplôme d'études universitaires générales.

<sup>3</sup> Notamment Bordes, Collard et Dugas (2007) ; Collard L., (2004), Collard L et Oboeuf A., (2006).

<sup>4</sup> Né en 1934, Pierre Parlebas, après avoir été instituteur, intègre l'ENSEPS dont il sort en 1958 puis il obtient en 1965 un poste d'enseignant chercheur à l'ENSEPS jeunes filles de Chatenay-Malabry.

<sup>5</sup> L'axe 3 -Techniques et enjeux du corps : jeux, sports et santé en Europe - du Groupe d'Études pour l'Europe de la Culture et de la Solidarité (GEPECS), équipe d'accueil 3625, Université Paris-Descartes.

partenaire(s), interaction contre adversaire(s), incertitude issue de l'environnement physique. Elle permet également la formalisation de structures communes sous forme de réseaux, appelés « universaux » : la manière propre à chaque jeu sportif d'attaquer, de défendre, de marquer, de compter le score, de changer de poste, de feinter est susceptible d'une représentation mathématisable révélatrice de la logique interne du jeu considéré. Elle tient également compte du vécu de l'individu agissant et de la signification accordée à ses actions, dans le cadre des contraintes de ces structures, au travers des stratégies individuelles déployées et des transferts possibles entre les apprentissages. Brièvement présenté<sup>6</sup>, ce projet intègre les apports d'autres sciences au filtre de la pertinence engagée par ce nouveau point de vue : celui de l'action motrice. Ainsi, il est le garant d'une légitimité et d'une autonomie d'un corps de connaissances unitaires et spécifiques en vue de la formation universitaire des professeurs d'EPS.

À cette volonté transdisciplinaire s'oppose une voie interdisciplinaire qui, forte de l'apport des sciences déjà instituées, rationalise le champ des pratiques physiques sans négliger les problèmes qu'engage la confrontation de traditions de recherches différentes. Au dessein de Parlebas feront obstacle les objections de Georges Vigarello<sup>7</sup>, détracteur initial d'une science de l'action motrice.

Si le désaccord persiste pendant près de quarante ans, nous pouvons dès lors mieux comprendre l'usage de la citation de Planck qui illustre, selon Khun (1962), l'idée de l'incommensurabilité des paradigmes. En filigrane apparaît donc l'importance du temps concernant le déroulement d'une controverse scientifique et son éventuelle résolution. Temps du travail scientifique nécessaire à l'établissement de production de preuves mais indissociablement, et plus durablement, temps de débat, de réajustement, de renforcement ou d'infléchissement des arguments avancés afin de convaincre la communauté des pairs. Ce processus de réfutation normée et systématique, propre à la science, est donc aussi un processus social dont il faut savoir assumer certaines conséquences. La dimension sociale de la science est selon Berthelot (2008), la condition même de sa vocation probatoire. Elle ne condamne nullement au relativisme, elle permet de le dépasser. Elle mérite à ce titre d'être passée au crible d'une analyse sociologique rationaliste. Mais le débat mis à l'étude renvoie-t-il pour autant à la notion de controverse scientifique ? Pour Raynaud (2003), la spécificité de cette dernière réside dans l'échange, au sein de la communauté scientifique, d'arguments contradictoires concernant l'interprétation d'un phénomène donné. Il insiste donc sur la nécessaire prise en compte du contenu de connaissance mis en jeu, contestant par là-même le principe d'ignorance du domaine dont certains tenants du courant relativiste en font une vertu méthodologique. Dans un sens plus extensif, Lemieux définit, de manière analytique et pragmatique, les controverses comme « *des situations où un différend entre deux parties est mis en scène devant un public, tiers placé dès lors en position de juge* » (Lemieux, 2007, p. 195). Il met en avant leur caractère incertain, « performatif » dans la mesure où ce sont des moments de renversement possible de rapports de force ou de croyances jusque-là consacrées. Une façon de restituer la part dynamique de ce conflit particulier tout en s'intéressant à son contenu peut consister à étudier l'évolution temporelle des jeux d'arguments et des jeux d'acteurs dans la perspective tracée par Chateauraynaud (2003). Pour ce dernier qui s'attarde

---

<sup>6</sup> Pour une étude approfondie de la science de l'action motrice se reporter à l'ouvrage séminal de Parlebas, *Lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, INSEP, 1981.

<sup>7</sup> Né en 1941, ancien élève de l'ENSEPS, agrégé de philosophie, nommé professeur à l'ENSEPS en 1969, Georges Vigarello engagera ses premières recherches dans le domaine de l'épistémologie historique avant de se diriger vers l'histoire culturelle.

sur le suivi des dossiers complexes<sup>8</sup>, la notion de temporalité ne se réduit pas à la chronologie événementielle. Elle prend également appui sur les procédés littéraires des corpus étudiés qui caractérisent des processus de transformation en termes de continuité ou de rupture, de réversibilité ou d'irréversibilité.

Sensibles à ces différents aspects de la controverse, nous nous proposons d'examiner précisément celle qui a opposé de manière directe les deux chercheurs précités. Ainsi, nous chercherons d'abord à dégager son fond épistémique à travers le déroulement des arguments déployés. Il sera, ensuite, question de la rhétorique polémique que peut comporter cette forme de désaccord en portant attention, d'une part, aux arènes d'expression dans lesquelles elle s'exprime et, d'autre part, aux trajectoires biographiques au travers desquelles elle s'incarne. Enfin, nous envisagerons le problème de la résolution au regard de la productivité scientifique appréhendée par une étude de type scientométrique<sup>9</sup>.

Le matériau empirique s'appuie sur un corpus de soixante treize textes couvrant une période de quarante ans et présentant une certaine hétérogénéité : articles de vulgarisation scientifique parus dans des revues professionnelles comme la revue *Éducation physique et sport* (revue *EPS*) ou *Hyper*<sup>10</sup>, articles parus dans des revues scientifiques à comité de lecture comme la revue *STAPS*, communications d'actes de colloque, parties d'ouvrages notamment les avant-propos et les introductions, articles parus dans des ouvrages collectifs ou sous forme d'entretiens. Six entretiens approfondis ont été menés avec les principaux acteurs du débat mais également avec certains observateurs extérieurs. Une analyse de type scientométrique complète le travail de recueil de données. Elle s'appuie d'une part sur la base de données du système universitaire de recherche documentaire (SUDOC) afin de repérer le nombre de docteurs dirigés par Parlebas et Vigarello ainsi que la nature de leur thèse. D'autre part elle se réfère à deux index<sup>11</sup> - Social Science Citation Index, Arts and Humanities Citation Index – afin d'approcher deux indicateurs : celui de la productivité d'un chercheur, ou d'un groupe de chercheurs, mesurée au nombre d'articles publiés dans ces revues indexées, et celui de sa notoriété déterminée par le nombre de citations des travaux de l'auteur dans ces mêmes revues.

## ***I La création d'une nouvelle science : entre constat empirique et fondement rationnel***

### ***I.1. L'entrée en controverse***

Le projet de Parlebas est rendu public très tôt lors de ses premiers articles parus dans la revue *EPS*. Ainsi, dès 1968, il annonce : « *Pour les mieux connaître, il apparaît important de développer une science des conduites motrices qui pourrait emprunter de multiples approches complémentaires et non contradictoires: approches biologique, biomécanique,*

---

<sup>8</sup> Notons que la controverse étudiée diffère du dossier complexe par un certain nombre d'aspects : le corpus est réduit, plutôt homogène et stable de par le type d'auteurs et de supports qui le composent et il s'inscrit plutôt dans une clôture potentielle que dans des rebondissements multiples.

<sup>9</sup> Le terme scientométrie est utilisé de manière générique pour désigner un ensemble de travaux qui, depuis une quarantaine d'années, sont consacrés à l'analyse quantitative de l'activité de recherche scientifique et technique. Les données recueillies ont été arrêtées en février 2011.

<sup>10</sup> Ce sont deux revues professionnelles. La première est fondée en 1950 suite à la fusion de deux revues *Les notes techniques et pédagogiques de l'ENSEPS* et *Le sport et l'Homme*. La seconde émane directement de l'Amicale des Enseignants d'EPS (AEEPS) et se nomme désormais *Enseigner l'EPS*.

<sup>11</sup> Ces index, établis dans le cadre de l'Institute for Scientific Information et propriétés de Thomson Reuters, sont accessibles via le web of science.

*psychologique, psychosociale, sociologique, philosophique... et qui seraient en dernier ressort à intégrer dans une synthèse pédagogique* » (1968 a, p. 8). Ce texte s'inscrit dans le cours d'une longue série d'articles publiés dans la même revue (Parlebas, 1967 a, b, c, d). Ceux-ci dressent le constat d'un émiettement théorique et pratique de l'éducation physique auquel la notion de conduite motrice peut mettre fin en dotant la discipline d'une véritable spécificité. Un certain nombre de concepts clés seront développés par la suite, accompagnés d'une temporalité discursive qui ne fait aucun doute sur la volonté d'infléchir la conceptualisation de l'éducation physique. En effet, l'usage fréquent d'un marqueur temporel comme « désormais<sup>12</sup> » exprime la volonté de marquer un point de basculement vers un avenir présenté comme homogène et durable (Chateauraynaud et Doury, 2010) : « *Après la longue et nécessaire période préscientifique que l'éducation physique a connue et dont il nous plairait de croire que la méthode éclectique fut le chant du cygne, nous pensons que notre discipline va désormais pouvoir entrer dans l'ère scientifique de son évolution* » (Parlebas, 1967 d, p. 23). Cette volonté de faire date sera entérinée par certains écrits ultérieurs, notamment ceux de During (1979, 1981) qui est un des premiers à reconnaître ces textes initiaux comme décisifs dans l'apport d'une éducation physique scientifique. D'après ce dernier les propositions avancées concrétisent « la révolution copernicienne » accomplie par une discipline jusqu'à lors centrée sur la technique et le geste à reproduire. Ce changement de centre s'opère par l'entremise d'une approche structurale de l'EPS qui catégorise différents modes de communication motrice. Ainsi, la classification proposée ne classe plus des « sports » mais des situations motrices. Elle ne se base plus sur des critères extérieurs à l'action motrice mais sur des critères internes à celle-ci relevant du type de relation que le sujet peut entretenir avec son environnement physique et humain. Ce faisant, commence à se dessiner un collectif d'acteurs partisans d'une science de l'action motrice. Si Parlebas en est bien le chef de file, mais aussi au début le principal producteur de résultats corroborant la thèse soutenue, During<sup>13</sup> en est assurément le porte-parole le plus actif.

Cette marche vers le progrès est cependant tempérée par la réflexion épistémologique de Vigarello (1972). En effet, ce dernier décline certaines limites quant aux prétentions d'émancipation scientifique de l'EPS. La première constate que les concepts ou méthodes employés proviennent de disciplines scientifiques extérieures, déjà constituées, comme la sociologie ou la psychologie. La deuxième souligne les insuffisances d'un raisonnement déductif qui négligerait la prise en compte de l'irréductible complexité des pratiques d'enseignement. La troisième interroge l'unité théorique revendiquée mise à mal aussi bien par la diversité des disciplines scientifiques d'appui, et leurs nécessaires complexifications paradigmatiques, que par l'aspect normatif de toute discipline éducative. La justification des fins d'une éducation, notamment physique, à vocation universelle, relève en dernière instance d'une réflexion philosophique et non pas scientifique. Appuyé sur ce socle argumentaire, Vigarello accueille donc les propositions de Parlebas avec circonspection car celles-ci sont d'abord issues des avancées des sciences humaines, et de la psychologie en particulier, grâce auxquelles le sens attribué au comportement humain donne une intelligibilité plus globale à la motricité : « *Nous assistons à un paradoxe, à la fois surprenant et prometteur : le transfert des méthodes et des découvertes appartenant à un secteur qui lui était étranger, donne à l'éducation physique sa spécificité* » (Vigarello, 1972, p. 7). Et la quête d'unité et d'autonomie conceptuelle de l'EPS ne peut, selon Vigarello, s'affranchir des limites

---

<sup>12</sup> Utilisé à quatre reprises dans cette première série d'articles, Parlebas emploie cet adjectif, dans le reste du corpus, dix sept fois contre trois occurrences seulement pour Vigarello à volume de texte équivalent.

<sup>13</sup> Professeur certifié de philosophie, Bertrand During intègre l'ENSEPS sur le poste de psychopédagogie laissé vacant par Georges Vigarello suite à la création d'une nouvelle structure dénommée Nouvelle ENSEPS. Il sera ensuite professeur agrégé d'EPS puis Professeur des Universités en STAPS.

précédemment évoquées : « *Et pour l'instant la spécificité de cette discipline semble donc plus pédagogique que réellement théorique* » (Vigarello, Ibid., p. 10). Ce premier texte de Vigarello qui compose notre corpus constitue une première mise en garde. Celle-ci est certes mesurée - l'effort de renouvellement théorique de Parlebas est reconnu comme remarquable et prometteur – et générale – d'autres théorisations de l'éducation physique comme la psychocinétique ou l'expression corporelle<sup>14</sup> sont visées - mais elle pose d'emblée les garde-fous d'une théorie unifiée entendue comme « *une synthèse explicative rectrice et totale* » (Vigarello, Ibid., p. 4).

L'entrée en controverse s'inscrit, par ailleurs, dans un contexte de profonde transformation des instituts de formation des enseignants d'EPS<sup>15</sup> qui augure d'une intégration universitaire similaire aux autres disciplines de l'enseignement général (Collinet et Terral, 2010). Celle-ci questionne inévitablement le type de recherche scientifique que l'on peut développer. Plutôt que défricher un nouveau champ du savoir autour d'un objet unitaire et spécifique comme le promet Parlebas, Vigarello privilégie une application contrôlée des sciences existantes sur l'action éducative : « *Sans entrer dans la quête exaspérée de celle-ci [la spécificité], un progrès serait déjà de chercher les voies qui permettraient d'atténuer la distance entre les secteurs diversifiés et leur application, qui permettraient de mieux cerner les dimensions (dans leur ensemble), de l'action enseignante en éducation physique, bref d'envisager davantage l'institution d'une praxis que l'élaboration d'un savoir. C'est l'intervention pédagogique elle-même qui devrait être soumise à la vigilance scientifique* » (Vigarello, 1975, p. 749). Entre ces deux options, le choix semble se rapprocher de la seconde, préservant ainsi les frontières scientifiques traditionnellement établies. Levet-Labry et Attali (2003) montrent, par exemple, que les concurrences entre sciences au sein de l'INSEP, et les rapports de force instaurés par les professeurs qui les représentent, aboutissent finalement à un modèle de recherche pluridisciplinaire qui concilie recherche fondamentale – plutôt du côté des sciences biologiques - et appliquée – plutôt du côté des sciences humaines - et non une science spécifique des conduites motrices.

Dès lors que certains termes du débat sont posés, comment la controverse évolue-t-elle dans son jeu d'arguments ? Quels sont les aspects du raisonnement qui sont précisés, répétés, accentués ?

### ***1.2. Éducation physique, science : la question de la spécificité***

Cette phase d'entrée dans la controverse pointe une opposition sensible, entre nos deux controversistes, qui porte sur la spécificité – théorique ou pratique - de l'EPS. Le déroulé des arguments objective un rapprochement des positions mais également un

---

<sup>14</sup> A peu près à la même période se développent des conceptualisations diverses au sein de l'EPS telles la psychocinétique - méthode basée sur le développement rationnel des facteurs psychomoteurs – ou l'expression corporelle qui, influencée par la psychanalyse, réhabilite la place de la pulsion, de l'émotion et de la création dans la mise en jeu du corps.

<sup>15</sup> Appelées à disparaître à partir du décret du 5 juin 1969, les ENSEPS garçons et filles préparant sur trois ans des promotions de 140 élèves sessionnaires au CAPEPS laissèrent la place, dès 1970, à une ENSEPS nouvelle dont la fonction était de former, par la recherche, une vingtaine de professeurs d'EPS recrutés sur dossier et appelés à constituer les futurs cadres des nouvelles unités d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive. Cette nouvelle école a dû elle-même fusionner avec l'institut national du sport en 1975 pour donner naissance à l'institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP).

Les instituts de recherche en éducation physique et sportive, IREPS, seconde voie de préparation aux CAPEPS, accèdent, à titre dérogatoire, au statut d'unité d'enseignement et de recherche en EPS (UEREPS) suite à la loi d'Edgard Faure de 1968, facilitant la création d'un DEUG, puis d'une licence STAPS en 1975 et 1977.

déplacement du problème. Celui-ci ne porte plus sur ce qui définit une discipline éducative mais sur ce qui peut fonder une science.

Le point de départ du raisonnement de Parlebas se trouve dans la notion de conduite motrice qui offre à la discipline une unité qui lui échappait. Pour ce dernier, ni les finalités qui sont trop générales et contingentes, ni les pratiques qui sont multiples et hétéroclites, ni même une dialectique entre celles-ci (Ulmann, 1966) ne peuvent donner une spécificité à l'éducation physique, gage d'une légitimité scolaire. La perspective théorique entrevue grâce à cette notion incitera l'auteur à user de l'emphase prophétique : « *L'éducation physique sera scientifique ou ne sera pas* » (Parlebas, 1971, p. 15). Ce raisonnement sous le principe du tiers exclu sera amendé par la suite puisque Parlebas reconnaît qu'en « *tant que pédagogie, elle est une pratique et non une science. Il s'agit d'une pratique normative, dépendante en effet de normes et de finalités éducatives dont beaucoup restent d'ailleurs implicites* » (1979, p. 9). Cette mise au point distingue le registre descriptif et explicatif du registre normatif ce qui n'empêche pas de préciser leur rapport : « *Comme toute pratique (médicale, psychologique, chirurgicale...) elle peut être assortie d'une recherche scientifique qui éclairera ses démarches* » (Parlebas, *Ibid.*, p. 9). Elle entre en consonance avec les premières objections de Vigarello sur la spécificité pédagogique, et non scientifique, de l'éducation physique. Objections qui se préciseront par la suite lorsque Vigarello énonce que pour l'EPS « *l'objet propre n'est pas la conduite motrice, mais sa modification, il est l'évaluation d'une influence, il est la détermination d'une pratique* » (Vigarello, 1978, p. 4).

Bien que les deux auteurs s'accordent sur l'évidence d'un besoin d'éclairage scientifique de cette pratique ainsi que sur sa visée normative, la question de la spécificité se déplace sur un autre terrain. Celui, plus épistémologique, d'une science originale qui prendrait pour objet les conduites motrices.

Alors que la « science des conduites motrices » est dénommée « science de l'action motrice » ou « praxéologie motrice » à partir de 1976 (Parlebas, 1976), Vigarello oppose plusieurs écueils à la notion de spécificité que recouvrirait celle-ci. Il y a d'abord celui des méthodes qui sont toutes empruntées aux sciences déjà établies, dites « fondamentales », comme par exemple l'étude des réseaux de la psychologie sociale lorsqu'il est fait allusion aux travaux produits par Parlebas (Vigarello, 1975). Il ne saurait y avoir aucune originalité dans ce cas précis. Ensuite vient celui de l'objet : la conduite motrice. Si en 1972, Vigarello envisage cette notion comme essentiellement empruntée au champ de la psychologie depuis les travaux de Lagache (1949), il estime, par la suite, que chaque science a le droit d'en faire une étude selon la sélection des faits qu'elle opère sur le réel. « *À vrai dire la conduite motrice n'est pas plus l'objet d'étude privé et exclusif de celui qui en prévoit l'éducation, qu'elle n'est l'objet privé du psychologue ou du biomécanicien* » (Vigarello, 1978, p. 4). Enfin le dernier concerne la pertinence du point de vue adoptée par une science : « *adopter le « point de vue » de l'éducation suffit-il par exemple pour définir « une » science de l'éducation ? Même chose pour la médecine, la politique, l'urbanisme..., bref limitons la liste* » (Vigarello, 1985, p. 19). Ce critère perspectiviste n'est en rien décisif dans l'émergence d'une science et de sa pérennisation. Prenant l'exemple de la biologie, Vigarello précise que l'émancipation de celle-ci vis-à-vis de la physique et de la chimie n'a pu s'obtenir que par la mise en évidence de lois originales obtenues par des méthodes elles-mêmes originales. Adopter un nouveau point de vue permis par la définition d'un objet générique - « le vivant » - ne pouvait constituer à lui seul une condition suffisante à cet affranchissement.

Au final de sa démonstration, Vigarello insiste à nouveau sur l'influence de la norme qui définit en premier lieu l'éducation physique. Il rappelle que c'est à partir de pratiques sociales que l'on a décidé l'institutionnalisation d'une telle éducation. Rabattant la question de sa spécificité à celle de son fondement, il opère ensuite une distinction radicale entre les disciplines à propos desquelles « *L'acte scientifique est à leur origine comme il imprègne leur histoire. Il est à la fois le fondement et le contenu* » (Vigarello, Ibid., p. 21) et celles issues de pratiques sociales comme l'EPS : « *Ici la science est explicitement interpellée à partir d'une pratique avant de revenir sur elle pour la transformer. Ce qui implique évidemment que plusieurs sciences peuvent ou doivent collaborer* » (Vigarello, Ibid., p. 21).

Sur ces trois aspects concernant la spécificité d'une science de l'action motrice, Parlebas apporte un plaidoyer, affinant lui aussi son argumentaire au fil du temps mais dans un cheminement inverse à celui de Vigarello. En effet, pour Parlebas (1979), c'est d'abord l'affirmation d'un champ spécifique issu des activités physiques et sportives, nommé « action motrice », qui peut justifier l'adoption d'un point de vue original adopté par la discipline qui en réclamera la primauté pour étudier ce phénomène. Ensuite, dans le cadre de cette « stylisation du réel » (Granger, 1993), la construction d'un objet propre constitue en soi un axiome justiciable d'une recherche fondamentale. À charge pour cette dernière de s'émanciper, par la confrontation des points de vue, des autres disciplines dont l'apport théorique est, dans un premier temps, indispensable. Enfin, concernant la question des méthodes, l'argumentaire est davantage modulé. Reconnaisant initialement le défaut « *d'unicité du corps des méthodes et de théories* » (Parlebas, 1979, p. 8), Parlebas n'en fait pas pour autant un critère rédhibitoire à la constitution d'une science. Prenant exemple sur les sciences de l'éducation (Parlebas, 1985), il énumère toutes les techniques de recueil des données empiriques qui, empruntées à des sciences en place, n'empêchent pas la reconnaissance institutionnelle de celles-ci. Chemin faisant, une quinzaine d'années plus tard, le raisonnement change et tend à se confondre avec celui de Vigarello lorsque ce dernier annonçait en 1985 qu'« *un champ peut susciter une science, mais à condition que s'y dessinent des lois particulières et que s'y exercent des méthodes spécifiques* » (Vigarello, 1985, p. 20). Évoquant la notion de « masse critique », le fondateur de la praxéologie motrice estime que chaque critère constitutif d'une science est désormais présent : « *Il est montré que l'univers de l'action motrice possède ses déterminismes propres, ses contenus originaux, ses « lois » spécifiques* » (Parlebas, 2001, p. 269). Quant aux méthodes de recherche, la boucle semble bouclée puisqu'aux méthodes classiques d'investigation, viennent s'ajouter « *des procédures plus particulières : grilles et méthodes d'observation, établissement de ludogrammes, modélisations originales...* » (Ibid, p. 269). Ainsi, pour Parlebas, la spécificité d'une science tient dans la capacité d'une théorie à construire une interrogation nouvelle sur le réel qui lui permette de manière cohérente de définir son objet et de sélectionner les faits qui lui correspondent avant de découvrir un ensemble de lois mesurées à l'aide d'outils adéquats.

Les principaux arguments bien que précisés, affinés, exemplifiés, sont stabilisés. Ils tendent à baliser l'espace discursif à partir duquel d'autres acteurs prennent position quand ils discutent de la constitution d'une nouvelle discipline universitaire appelée Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)<sup>16</sup>. C'est le cas notamment de Bruant et Rauch qui, au détour d'un premier bilan de la recherche en STAPS, estiment que « *Pour des raisons épistémologiques, il semble inconcevable qu'une science particulière*

---

<sup>16</sup> Engagée en 1975 avec la création d'un DEUG, cette discipline est reconnue en 1983 comme 74<sup>ème</sup> section au sein du conseil supérieur des universités autorisant l'ouverture de doctorat STAPS à partir de 1984 (Collinet, Terral, 2010).



*puisse se développer (quel qu'en soit l'intitulé) dans le but de couvrir toute l'activité physique et les sports. Dans le cadre d'une politique scientifique, il devient par conséquent nécessaire de veiller au développement complémentaire et à l'échange réciproque des disciplines respectives qui étudient les activités physiques* » (Bruant et Rauch, 1984, p. 4). Pour ces auteurs, pluralisme scientifique à propos des activités physiques et sportives et écoute mutuelle des sciences de référence suffisent à garantir la rigueur et la pertinence du nouveau domaine. À l'opposé de cette rationalisation a posteriori du champ des pratiques physiques, Gleyse (1991), à l'image de Parlebas, considère qu'il faut partir d'un objet unifiant, ici la corporéité humaine, pour justifier l'établissement d'une discipline plus autonome et homogène que ne les sont les STAPS. Parmi ces différentes prises de positions, c'est manifestement celle de la pluridisciplinarité (d'objets, de méthodes, de paradigmes) qui s'impose, comme ce le fût pour l'INSEP, s'exposant par-là aux critiques de la vassalisation et de la dispersion théoriques frayées par Parlebas.

### ***1.3. Une controverse « scientifique » ?***

Au regard des jeux d'arguments déployés, peut-on considérer cette controverse comme « scientifique » ? En nous appuyant sur la typologie proposée par McMullin (1987) concernant les objets des controverses scientifiques, nous pouvons d'emblée écarter celle portant sur les « faits scientifiques ». La classification des situations motrices, centrale dans la théorie de Parlebas et susceptible d'être mise à l'épreuve par des expérimentations, n'est, par exemple, jamais mentionnée dans les textes de Vigarello. Ce dernier confirme : « *Mais sur le point des classifications soyons tranquille, de toute façon, il n'y a jamais de classification parfaite. Ce qui est intéressant, c'est d'en proposer. Parlebas a proposé, je respecte complètement, il n'y a rien à dire*<sup>17</sup> ». Est-ce alors une controverse de théories, le cas le plus commun en histoire des sciences nous mentionne McMullin ? Chaque acteur proposant une théorie capable de résoudre une situation problème ou une énigme. Là non plus, nous ne trouvons pas la trace, du moins à l'origine de la controverse, de confrontation de théories alternatives à propos de l'explication d'un fait présentant un déficit d'intelligibilité. C'est, semble-t-il, ce que suggère Vigarello : « *Mon opposition, à la fois, elle est ferme et en même temps, elle est dilettante, c'est-à-dire je ne cherche pas à lui opposer un monde, je ne cherche pas à créer un truc*<sup>18</sup> ».

En écartant les controverses mixtes qui impliquent des conséquences pratiques et éthiques aux problèmes scientifiques soulevés, la catégorie « controverse de principe » nous paraît la plus adéquate à typer l'opposition précédemment décrite. En effet, déclinée selon un versant « méthodologique<sup>19</sup> », elle s'applique aux désaccords qui portent sur les procédures et les critères de la science. Concernant le débat qui nous intéresse, la controverse repose, principalement, sur ce qui fait la spécificité d'une science, sur ce qui peut la distinguer d'une autre. Rechercher ce qui définit en propre une discipline scientifique aboutit pour nos auteurs à interroger leur fondement. Deux modalités de réponses sont finalement évoquées qui rejoignent une opposition classique de la philosophie des sciences, entre « ordre dogmatique » et « ordre historique » (Berthelot, 2004, p. 93). Dans le premier ordre, on cherche à fonder les

---

<sup>17</sup> Vigarello G., témoignage recueilli à Paris le 18/05/2009.

<sup>18</sup> Vigarello G., témoignage, op.cit. On notera tout de même que certaines propositions de recherche de Vigarello (1984, 1986, 1988) concernant une technologie culturelle des pratiques sportives pourront concurrencer celles de Parlebas, notamment dans le domaine de la formation des professeurs d'EPS.

<sup>19</sup> L'autre versant de cette controverse de principe est celui dit « ontologique » lorsque les désaccords portent sur les concepts de base à partir desquels nous rendons compte de la réalité. Les grands ancrages métaphysiques comme les oppositions nature/culture, ordre/désordre, structure/genèse relèvent de cette catégorie. Il est à noter que l'opposition structure/genèse aurait mérité une analyse détaillée lorsque nos deux auteurs proposent de saisir l'intelligibilité des pratiques sportives.

connaissances scientifiques produites dans une classification rationnelle des sciences qui distingue et hiérarchise leur objet. C'est notamment le cas de Parlebas qui, reprenant la métaphore cartésienne de l'arbre, est prompt à définir une science à partir de ce principe comme lorsqu'il évoque la dynamique de groupe de Lewin : « *Bien que très récente, cette jeune discipline s'est fulguramment développée; on peut, nous semble-t-il, la définir comme la branche des sciences humaines qui a pour objet les phénomènes de groupe, leur genèse, leur structure et les lois qui les sous-tendent* » (Parlebas, 1968 b, p. 21). Ce principe de systématisation dans un corpus rationnel est bien repris in extenso pour justifier une science de l'action motrice : « *Aucune autre discipline n'ayant revendiqué un tel point de vue, il devenait naturel de fonder une branche scientifique qui se consacre à l'étude de l'action motrice* » (Parlebas, 2001, p. 260). On peut, de manière opposée, s'attarder sur « l'ordre historique » qui est celui des modalités d'émergence des résultats et des théories scientifiques, de leurs conditions historiques et sociales d'apparition. Vigarello défend cette position quant au fondement des disciplines scientifiques : « *Mais on ne peut pas inventer comme ça du jour au lendemain une science du mouvement. La première chose que vous apprenez quand vous faites de l'épistémologie en philo, la première semaine, c'est que les sciences, elles ont des champs différents, elles ont des méthodes, elles se sont construites avec des histoires, elles se renouvellent, elles se cassent etc*<sup>20</sup> ».

« *Entre réduction rationnelle des sciences à un principe de classification et de systématisme et existence empirique des disciplines* » (Berthelot, 2004, p. 96), la controverse nous semble bien reposer sur un clivage épistémologique quant au fondement d'une science. Pour schématique et sûrement incomplète que soit la catégorisation de celle-ci, son intérêt réside dans ses conséquences au plan sociologique. En effet, ne pouvant être directement soumis à un test expérimental qui le corroborerait ou le réfuterait, ce type de controverse est difficile à résoudre, donc amené à connaître une certaine longévité et une certaine intensité.

## ***II Le tournant polémique***

Selon la gradation des configurations du désaccord établie par Torny et Chateauraynaud (1999), la polémique se distingue de la controverse sur au moins deux points. Le premier se caractérise par une liste beaucoup plus hétérogène des protagonistes qui peuvent intervenir notamment grâce à la participation des médias. Le second met en évidence la présence de figures de dévoilement et de dénonciation d'intérêts qui sont étrangers à l'objet même du débat : intérêt économique ou idéologique, règlements de compte partisans, tentative d'imposer une nouvelle idéologie. La controverse étant finalement confinée dans un milieu spécialisé<sup>21</sup>, c'est sur ce second point que nous focaliserons notre attention en précisant d'abord la rhétorique utilisée, puis le type d'arène mobilisé avant de les mettre en relation avec le parcours académique des acteurs.

### ***II.1. L'argument ad hominem***

En reprenant les stratégies argumentaires développées par Schopenhauer (1998), nous pourrions dire que les joutes oratoires précédemment décrites relevaient de l'argument *had rem*, c'est-à-dire d'une réponse qui, indépendamment de sa vérité ou de son erreur en tant que proposition, était une considération légitime dans le problème débattu. Or, ce registre argumentaire va se coupler, notamment dans les textes de 1985 et de 2001, à des arguments

<sup>20</sup> Vigarello G., témoignage...op.cit.

<sup>21</sup> Il est tout de même à noter que les positions de Parlebas publiées dans le quotidien *Le Monde* (« Une discipline enfin autonome », mardi 26 août 1969, p1-11, « De la magie à la recherche scientifique », mercredi 27 août 1969, p. 14) furent l'objet de vives critiques de la part du journal *L'équipe* dans les semaines qui suivirent.

*ad hominem*, arguments qui discréditent les positions de l'adversaire en raison de la personne qui les présente.

Pour Parlebas, qui se refuse à nommer ses adversaires, ce sont des intérêts cachés, idéologique ou politique, qui le plus souvent sont les raisons premières à la remise en cause de ses positions : « *Ces reproches [...] ne traduisent pas que des problèmes méthodologiques ; peut-être renvoient-ils parfois à une défense des territoires, à des filières empruntées, à des privilèges acquis* » (Parlebas, 1985, p. 40). Ce type d'argument est renouvelé par la suite en lui donnant cette fois une assise théorique qui n'entre pourtant pas dans le paradigme sociologique défendu par l'auteur : « *En s'opposant à la nouveauté, ces auteurs bien pensants veulent favoriser la « reproduction » et l'apparition d' « héritiers » : ils représentent une curieuse illustration de la théorie de Pierre Bourdieu, ici peu favorable à la « distinction »* » (Parlebas, 2001, p. 271). Si l'intérêt ne suffit pas, alors les passions comme le « *dépit d'anciens intervenants découvrant qu'ils se sont trompés dès le départ* » (Ibid., p. 271) parachèvent l'explication du pourquoi des critiques. Implicitement, il est fait ici allusion au processus de constitution des STAPS qui, obéissant à une logique pluridisciplinaire, ont favorisé la mise en place de réseaux de chercheurs soucieux de défendre et de développer leur chapelle disciplinaire dans un espace sujet à forte concurrence. Les intérêts sociaux de ces réseaux, consistant à étendre leur monopole en obtenant des postes et des crédits, prévaudraient dès lors sur toute évaluation objective du projet « parlebasien ». Cette analyse est partagée par Gleyse lorsqu'il fait état des jeux de pouvoirs propres au CNU<sup>22</sup> STAPS : « *Il y a eu des alliances objectives qui se sont produites, souvent pour des objectifs de carrière, et qui ont contribué justement à exclure ce type de problématique*<sup>23</sup> ».

Concernant Vigarello qui, lui, cite explicitement Parlebas, l'argument *ad hominem* oscille entre le biais perceptuel - l'auteur est victime d' « *illusion* » (Vigarello, 2001, p. 280) sur l'apparence d'une science qui est dépourvue de réalité - et le biais cognitif caractérisé par des termes comme « *ignorance* », « *abus de langage* » (Ibid., p. 280) signifiant que l'emploi d'un terme comme « science » relève davantage de la croyance de sens commun que de la connaissance justifiée. Il peut aussi virer à l'argument *ad personam* lorsque l'attaque devient personnelle et s'apparente à l'insulte. Ainsi, affirmer au final que l'existence d'une science de l'action motrice est une « *supercherie : un abus vaguement démagogique* » (Ibid., p. 280) dépasse la rhétorique jusque-là utilisée. Un palier est franchi puisqu'on tend à dénier au contradicteur sa qualité de pair, son droit égal au débat en le reléguant dans la catégorie du faussaire.

Cette violence rhétorique remet en cause une certaine éthique du débat idéalisant le régime de la controverse. Elle illustre la difficulté de répondre aux canons de la « raison communicationnelle » (Habermas, 1972) - qui postule que chaque contradicteur fasse l'effort de délibérer sur un problème selon le meilleur argument - pour mieux réhabiliter une « nouvelle rhétorique » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988) soucieuse d'adapter ses techniques de persuasion à la particularité de son auditoire. Cet « art de la critique » nécessite donc de s'attarder sur la nature des arènes dans lesquelles nos controversistes s'affrontent.

## **II.2. Des revues aux ouvrages : une audience accrue**

---

<sup>22</sup> Le Conseil National des Universités est une instance consultative et décisionnaire, composée de pairs élus et nommés, chargée notamment de la gestion de la carrière des enseignants-chercheurs.

<sup>23</sup> Gleyse J. Témoignage recueilli à Montpellier le 26/10/2003.

Les textes du début de la controverse, couvrant la période 1972-1979, sont principalement publiés dans deux types de revue. La première, la revue EP.S, est une revue professionnelle à destination des enseignants d'EPS qui reçoivent des informations scientifiques et pédagogiques principalement par le biais de ce canal. Elle se fait l'écho, dans cette période là, des principaux débats pédagogiques et scientifiques dont la qualité doit être à la hauteur des revendications émises par une discipline en quête d'une reconnaissance universitaire. La seconde, les annales de l'ENSEPS, se veut une revue scientifique pour une communauté de chercheurs en voie de constitution. Elle diffuse les contenus de la recherche produits par ses membres dont le nombre restreint n'autorise que de simples relectures croisées entre pairs. C'est ainsi que During résume le lien entre les deux revues : « *une revue comme les annales de l'ENSEP, c'est une revue scientifique qui d'ailleurs a été créée pour ça et il n'est pas question dans les annales de l'ENSEP de faire concurrence à la revue EPS considérée comme une revue professionnelle, malgré la présence dans la revue EPS d'articles qui, pour moi, sont des articles de qualité scientifique*<sup>24</sup> ».

Bien que non soumise aux contraintes des actuelles revues à comité de lecture, ces deux dispositifs d'expression constituaient une arène spécialisée prenant au sérieux la capacité de l'auditoire à départager les arguments avancés de part et d'autre. Ce premier temps de publicisation de la controverse favorisait la mise en avant d'arguments *ad rem*. Il n'empêchait sûrement pas que dans le milieu social où elle est née, en l'occurrence l'ENSEPS devenue ensuite INSEP, milieu restreint favorisant le conflit dyadique, la controverse ait pris des tournures plus « personnelles ». Difficile d'accès si ce n'est par des entretiens, les coulisses de la controverse semblent confirmer la personnalisation du conflit sur fond de concurrence académique: « *Moi, j'ai assisté à une scène épouvantable qui avait de très nombreux témoins puisque c'était pendant un conseil d'enseignement de la formation supérieure. Il y avait tous les gens de la nouvelle ENSEPS grosso modo, plus quelques uns de l'INSEP dont moi. Une scène qui s'est terminée par une déclaration de Vigarello offrant à Pierre Parlebas, s'il avait besoin de quelqu'un de compétent, de participer à son jury de thèse ; offre qui avait tout d'une menace*<sup>25</sup> ».

Ce tournant polémique devient cependant manifeste, à l'écrit, dans deux ouvrages collectifs parus en 1985 et en 2001. Ces derniers dressent un « état des lieux » des rapports entre EPS et science en faisant appel aux personnalités éminentes du moment. Parmi elles, on trouve les contributions de Parlebas et de Vigarello, côte à côte, introduisant le premier ouvrage et concluant le second. Ce choix éditorial de marquer la dualité n'est sans doute pas étranger à la teneur acerbe des propos pour qui veut avoir le dernier mot, surtout lorsque l'auditoire visé est principalement constitué des candidats aux concours EPS<sup>26</sup>, public profane par excellence pour juger le différend en question. À la forme « manuel pour concours » moins contraignante sur le style argumentaire que les revues précédentes, s'ajoutent les caractéristiques propres à l'entretien tel qu'il est retranscrit dans l'ouvrage de 2001. En effet, bien que présentés à leur auteur comme étant des entretiens publiables, on ne saurait sous estimer le fait que cette forme de prise de parole publique facilite l'anathème dans la mesure où le face à face présuppose la répartie instantanée et impulsive alors que la rédaction d'un article, de par les réécritures qu'il autorise, induit une verve plus réfléchie.

---

<sup>24</sup> During B., Témoignage recueilli à Paris le 13/05/2009.

<sup>25</sup> Ibid. témoignage. Ce moment de forte tension en conseil d'enseignement est confirmé dans les entretiens de nos deux controversistes.

<sup>26</sup> Le milieu des années 1980 marque le début d'une forte activité d'édition d'ouvrages de préparation aux concours qui va de pair avec l'accroissement des effectifs STAPS et des postes offerts aux concours du CAPEPS.

Bien entendu, rester au seul niveau des prises de positions publiques pour analyser un conflit ne pourrait être qu'incomplet, ne serait-ce que pour comprendre pourquoi concernant les leaders de chaque camp de la controverse, ce fût bien Vigarello et Parlebas les premiers concernés.

### ***II.3. Les trajectoires universitaires : divergence et ressemblance***

Le parcours biographique de nos deux acteurs peut permettre effectivement d'expliquer l'intensité de la controverse et sa dérive polémique. Deux pistes seront principalement explorées : le style de raisonnement spécifique induit par une socialisation scientifique différenciée, et le partage de qualités communes.

Parlebas et Vigarello ont entrepris, en parallèle de leurs études à l'ENSEPS, de suivre des cours à la Sorbonne. Le premier obtint une formation complète de psychologue. Déclinant une place de maître assistant en psychologie qui lui est proposée dans les années 1966-1967, au profit de son poste à l'ENSEPS jeunes filles, il poursuit néanmoins sa formation en passant des certificats en mathématiques, en linguistique, en sociologie. Le second validera successivement une licence de psychologie, de sociologie, de philosophie avant de réussir l'agrégation de philosophie en 1969. L'année suivante, il intègre l'ENSEPS en tant qu'enseignant et il participe activement à la mise en place de la nouvelle ENSEPS<sup>27</sup>. Après la soutenance d'un doctorat, parmi les premières thèses d'État effectuées par des professeurs d'EPS, chacun a obtenu une reconnaissance officielle universitaire dans une discipline autre que les STAPS. Vigarello, le premier, soutiendra sa thèse en 1978 puis obtiendra un poste de maître assistant en 1979 en science de l'éducation à Vincennes (Paris VIII). Parlebas passera son doctorat en 1984 avant d'être nommé, trois ans plus tard, professeur de sociologie à l'université Paris V.

En approfondissant ses compétences dans des disciplines comme la psychologie sociale, la linguistique, la théorie des jeux, Pierre Parlebas privilégie un certain type de langage d'exposition des résultats et de structure argumentative (Berthelot, 2004) : celui de l'abstraction, en réduisant les entités et les relations au symbolisme mathématique et celui du primat de la modélisation sur la vérification. La publication, dans les années 1970 et 1980, de sept articles dans la Revue *Mathématique et sciences sociales* dirigée par Marc Barbut, la co-écriture d'un ouvrage de statistiques appliquées aux activités physiques et sportives (Parlebas et Cyffers, 1992) confirment une volonté de s'inscrire dans un modèle de scientificité objectiviste et quantitativiste. Vigarello, quant à lui, s'oriente vers l'histoire des sciences, influencée par l'école d'épistémologie historique française de Bachelard et de Canguilhem, puis vers l'histoire culturelle des pratiques. Ici c'est le travail des archives pour l'établissement des sources et la mise en récit qui s'avèrent décisifs afin de démontrer la validité de chaque proposition. Le langage employé privilégie donc la description nécessaire d'événements singuliers et de relations réelles historiquement assignables. La structure argumentative donne le primat de l'étayage empirique sur la logique déductive. Ceci implique un autre modèle de scientificité, historiciste et « qualitatif ». Il n'est donc pas rare, comme le précisent certaines études, que les controverses naissent entre des chercheurs ayant des

---

<sup>27</sup> La transformation des deux ENSEPS en nouvelle ENSEPS a constitué un point de clivage dans la communauté des professeurs formateurs. Elle débouchait sur des conditions de travail et de recherche totalement modifiées pour Parlebas et Vigarello. Le premier perdant une situation confortable d'enseignant-chercheur à Chatenay Malabry pour se retrouver professeur à l'institut national du sport alors que le second acquiert, grâce à la nouvelle ENSEPS, « un poste d'autorité » synonyme de reconnaissance symbolique et financière.

origines professionnelles différentes (Ben-David, 1997), ou rompus à des méthodes de recherche différentes (Roll-Hansen, 1980). Le style de raisonnement « expérimental » opposé à celui plus « littéraire » semble repris par Parlebas lorsqu'il dénigre son adversaire : « *Vigarello est un professeur de philo, un agrégé de philo, ce n'est pas un chercheur, je ne connais pas de recherches de Vigarello sur le plan scientifique. Je ne suis même pas sûr qu'il sache bien ce que c'est un écart type ou une analyse factorielle*<sup>28</sup> ».

Pour ce qui est des qualités communes, l'un et l'autre acquièrent tous les attributs sociologiques de l'« homo academicus » (Bourdieu, 1984). Ainsi, chacun dispose de ressources non négligeables dans les différentes espèces de capital recensées : capital de pouvoir universitaire<sup>29</sup>, capital de pouvoir scientifique<sup>30</sup>, capital de prestige scientifique<sup>31</sup>. L'objectivation rapidement brossée des positions de nos deux acteurs montre bien le partage de qualités communes en tant qu'universitaires. Cette base d'égalité peut accentuer la sensibilité sociologique aux différences même mineures. Simmel (1918) nous précise : « *il peut arriver justement qu'une aussi grande égalité des qualités, des inclinations, des opinions, fasse que le désaccord sur un point tout à fait insignifiant soit ressenti comme tout à fait insupportable, par la violence du contraste* ». Si l'objet de la controverse ne peut être réduit à une bagatelle, nous conviendrons que l'existence de qualités communes, telles que nous les avons définies, peuvent être le ferment d'une importance accrue du conflit constaté dans les textes de 1985 et 2001.

Cependant, il nous faut reconnaître que le ton acrimonieux de ces écrits semble davantage résulter de secousses d'un conflit larvé que d'une intense activité argumentative. Le désintérêt pour la question de l'un des deux protagonistes va de pair avec des terrains de recherche qui l'éloignent du monde de l'EPS. Vigarello entreprend ainsi d'explorer de manière systématique les différentes représentations qui, à des époques différentes, donnent sens au corps : le redressement, la propreté, la santé, le viol, la beauté, l'obésité<sup>32</sup>. La multiplicité de ces thèmes abordés de manière historique l'amène à côtoyer quelques grands noms de la recherche socio-historique soit sous forme de compagnonnage : Canguilhem, Foucault, Morin, Erhenberg, soit en collaborant à des travaux communs : Corbin, Courtine, Bourdonnet, Fassin. Il est notamment très explicite quant à ses ambitions théoriques : « *Ce qui s'est produit progressivement, c'est le sentiment que d'abord l'histoire c'est un objet absolument passionnant et qui éclaire ce que je sentais, mais qui s'accroissait dans ma tête si vous voulez et qui nous permet de comprendre notre monde. Donc du coup, moi, ce qui m'intéresse c'est comment va notre monde, ce n'est pas fonder une théorie de l'EPS ou critiquer le sport*<sup>33</sup> ».

---

<sup>28</sup> Parlebas P., Entretien réalisé le 2/11/2006 à Vanves.

<sup>29</sup> Parlebas a été par exemple successivement Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche de Sociologie de Paris V, puis Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales alors que Vigarello a été président du Conseil National Universitaire des Sciences de l'Éducation.

<sup>30</sup> Pour Parlebas on peut recenser les indicateurs suivants : Directeur du Laboratoire d'Étude des Méthodes et des Techniques de l'Analyse Sociologique, Co-Fondateur de l'Association des Chercheurs en Activités Physique et Sportive, Professeur Émérite de l'Université Paris V et pour Vigarello : Co-Directeur du Centre d'Études Transdisciplinaires : Sociologie, Anthropologie, Histoire, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Membre Senior de l'Institut Universitaire de France, Membre du Conseil Scientifique du Département des sciences humaines et sociales, CNRS.

<sup>31</sup> Chacun a été traduit en langue étrangère, honoré Docteur Honoris Causa, invité à des colloques internationaux, obtenu de nombreuses citations dans le Social Science Citation Index.

<sup>32</sup> Voir notamment Vigarello (1978, 1985, 1993, 1998, 2007, 2010).

<sup>33</sup> Vigarello G., entretien, op.cit.

Pour ce qui est de Parlebas, on ne peut bien sûr s'attendre à une perte d'intérêt pour ce qui constitue le cœur de la controverse. À partir de l'obtention en 1987 d'un poste de professeur de sociologie à l'université de Paris V, le développement des travaux de Parlebas passera moins par la production de connaissances nouvelles - seules les parties « lexique » et « sociologique » de sa thèse ont été publiées sous forme d'ouvrages (Parlebas, 1981, 1986) - que par la formation de disciples via ses doctorants et l'occupation de fonctions institutionnelles d'autorité<sup>34</sup>.

Au vu de ces trajectoires, on ne s'étonnera donc pas qu'une procédure formelle de règlement aboutissant à un accord des deux parties ne puisse être trouvée comme cela aurait pu être le cas dans une controverse scientifique « idéal typique » (Berthelot, 2008).

### ***III Une controverse jugée par l'histoire ?***

La question de la résolution étant centrale dans le cas des controverses scientifiques, nous ne pouvons faire l'impasse sur cette épineuse question qui divise rationalistes, pour qui c'est l'argument scientifique qui finit par prévaloir et relativistes pour qui ce sont les arguments sociaux qui emportent la décision. Les classifications des modes de règlement proposées par des historiens des sciences (Mc Mullin, 1987) distinguent ceux qui relèvent d'une solution rationnelle de ceux qui n'y relèvent pas : arguments d'autorité, manque de moyens pour poursuivre les expériences, désintérêt des débattants, etc. Nous situant, au moment présent, pour le sujet qui nous intéresse plutôt dans le second cas, pouvons-nous, comme le fait Raynaud (2003), considérer que la productivité scientifique et la qualité des travaux d'une « école » puissent être un des critères déterminants pour emporter l'adhésion ? Conscients que ce critère est sujet à caution<sup>35</sup>, nous avons néanmoins essayé de le mesurer à partir de deux indices : la production de disciples, la qualité et la notoriété des articles publiés (Bertaux, 2008).

#### ***III.1. Produire des disciples***

Il est évident qu'une « science » ne peut se réduire à un seul individu quelles que soient les qualités de celui-ci. L'activité scientifique est une activité collective, sociale dans laquelle les chercheurs se nourrissent des travaux antérieurs, échangent et produisent avec leurs pairs avant de soumettre leurs travaux à la critique de la communauté. Fondateur d'une « nouvelle science », Parlebas devait produire des successeurs afin de pérenniser son ambition. Son statut de Professeur des Universités à partir de 1987 lui en donnait les moyens par la possibilité de diriger des thèses de doctorat. En nous appuyant sur la base de données du système universitaire de recherche documentaire, nous comptons entre 1993 et 2009, la direction de quarante thèses<sup>36</sup> dont les trois quarts sont reconnues comme doctorat en sociologie. En étudiant leur résumé, trente six thèses abordent le champ des pratiques motrices dont douze s'appuient sur des comparaisons inter-culturelles. Parmi ces doctorants, nous en recensons huit qui ont pu obtenir un poste de maître de conférences en STAPS dont deux sont ensuite devenus professeurs des universités. Il est à noter qu'un certain nombre de

---

<sup>34</sup> On doit souligner également sa participation active à toutes les commissions qui, de la commission verticale aux différents groupes techniques disciplinaires, ont, de 1983 à 1998, contribué à la rénovation des programmes d'EPS.

<sup>35</sup> Voir les débats récents autour de la réforme du statut des enseignants chercheurs suite à la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (2007).

<sup>36</sup> A ce chiffre nous pouvons ajouter les onze thèses dirigées par During dont cinq reprennent peu ou prou les concepts de la praxéologie motrice.

ces docteurs étaient étrangers et qu'ils ont pu obtenir un poste d'universitaire dans leur pays d'origine. Comme nous le précise Ben David (1997), si la formation en tant que disciple est « une mesure adéquate de l'existence d'une identité qui se perpétue consciemment, d'un « mouvement » ou d'une discipline » (Ben David, 1997, p. 71), on ne doit pas surestimer l'importance de l'influence réelle et de l'identification dans la relation maître-élève. Ainsi, parmi ces huit universitaires français, seuls trois, dans leur thème de recherche, travaillent explicitement dans le domaine de la praxéologie motrice : Bordes, Collard, Dugas. Il n'est donc pas étonnant que ce soient ces trois auteurs qui poursuivent la controverse entamée dans les années 70 avec la parution de leur ouvrage collectif « *Vers une science des APS : la science de l'action motrice* » et qu'en quatrième de couverture de ce même livre, ils se déclarent les trois spécialistes français de la science de l'action motrice. De manière symétrique, on observera que Vigarello a dirigé cinquante sept thèses entre 1980 et 2007. Vingt trois abordent le thème général des activités physiques et sportives. Sept de ces docteurs ont obtenu un poste d'universitaire en STAPS dont cinq sont devenus professeurs des universités. De ces données, on peut tirer le constat d'un important taux d'encadrement de doctorats : 40 thèses sur 15 ans pour Parlebas, soit une moyenne de 2.66 thèses par an et 57 thèses sur 29 ans pour Vigarello, soit une moyenne de 1.96 thèse par an. À titre indicatif pour une discipline comme la sociologie, Lahire (2005) notait que sur une période de sept ans (1989-1995), les professeurs les plus productifs dirigeaient en moyenne dix sept thèses, soit 2.43 thèses par an.

On peut supposer que, outre la notoriété de nos deux professeurs d'université, ces chiffres traduisent, pour partie, la volonté importante du corps professoral d'EPS de « s'académiser » auprès d'une offre présentant certaines garanties universitaires. Une analyse affinée montre que Vigarello est moins un « chef d'école » que Parlebas ou du moins qu'il a une panoplie théorique plus large. Ainsi, dans les trente quatre thèses qui n'abordent pas le champ des pratiques physiques et sportives, des sujets autour de l'urbanisme, de la gastronomie, du vieillissement sont explorés. Dans le cadre des pratiques motrices, les perspectives historiques peuvent être tout aussi bien privilégiées que d'autres, plus sociologiques, philosophiques ou didactiques. On remarquera aussi que, concernant le projet de promouvoir une technologie culturelle des pratiques sportives, seuls deux doctorats, axés sur le volley-ball et la natation synchronisée, s'inscrivent explicitement dans ce cadre<sup>37</sup>. Cette volonté d'indépendance se confirme par le peu de co-signatures d'articles ou d'ouvrages avec les gens qu'il a formés. Pour Parlebas, l'intention de faire école est plus nette. Seules quatre thèses n'abordent pas le champ des pratiques motrices alors que vingt six reprennent explicitement les concepts propres à la praxéologie motrice avec la volonté de les croiser avec d'autres champs disciplinaires : psychologie sociale, sociologie, anthropologie, éthologie. Les dix autres thèses restantes se partagent entre une sociologie classique qui n'omet pas cependant d'utiliser la classification des situations motrices défendues par Parlebas et une analyse historique ou sociologique fortement teintée d'épistémologie qui met à l'honneur le projet d'une science de l'action motrice. Ce partage est exprimé comme tel par Parlebas : « *J'enseigne une sociologie classique sportive mais à côté j'essaie de développer une nouvelle discipline la praxéologie motrice. Alors vous voyez il y a deux aspects. D'ailleurs dans mon laboratoire c'est très net, il y a ceux qui font de la sociologie classique, intéressante, que j'aime beaucoup et puis ceux qui travaillent en praxéologie motrice qui utilisent beaucoup, alors plus que la sociologie, l'ethnologie et l'anthropologie*<sup>38</sup> ». Mais former des docteurs qui utilisent la praxéologie ne suffit pas à atteindre un seuil de

---

<sup>37</sup> On notera cependant que ce projet sera repris par un certain nombre d'acteurs en STAPS comme en témoigne les ouvrages suivants : Goirand et Metzler J., (1996), Robène et Léziart (2006).

<sup>38</sup> Parlebas P., témoignage op. cit.



scientificité critique. Encore faut-il qu'ils soient qualifiés dans une section du CNU et qu'ils obtiennent un poste dans une université. Chemin parsemé d'embûches si l'on en croit un des heureux élus : « *Non, non c'est très difficile. On arrive à publier mais par des voies détournées. Dans le champ des STAPS, hors revue STAPS, c'est différent [...], il y a encore des difficultés. Bien sûr au CNU aussi, on le voit bien, on n'arrive pas à rentrer en STAPS.*<sup>39</sup> ». Ceci est quelque part confirmé par le directeur de publication de la Revue STAPS Jacques Gleyse<sup>40</sup> « *Depuis qu'on a ce champ « sciences de l'intervention » cela nous permet d'avoir beaucoup de papiers qui arrivent sur le management du sport, même sur du droit appliqué au sport, beaucoup plus sur l'éducation physique, une quantité importante de papiers sur l'éducation physique qui n'arrivaient pas à la revue, c'est à dire que la revue STAPS n'en publiait quasiment pas et encore moins des papiers en science de l'action motrice* »<sup>41</sup>. Mais une fois le sésame du poste de maître de conférences obtenu, une majorité ne poursuit pas dans la voie défrichée par Parlebas : sur huit maîtres de conférences ou professeurs des universités, seulement trois, nous l'avons déjà vu, s'inscrivent explicitement dans cette perspective, les trois qui avaient d'ailleurs le plus axé leurs recherches initiales sur les concepts de la praxéologie motrice.

Au final, nous avons un ensemble de chercheurs relativement restreint, très éloigné quantitativement de groupes sociaux appelés « communautés » ou « réseaux » qui structurent les disciplines scientifiques et leurs débats, et peu implanté institutionnellement si ce n'est au sein du laboratoire GEPECS (Université Paris Descartes).

### ***III.2. Qualité et notoriété des travaux publiés***

Le traitement de bases de données bibliométriques doit permettre de saisir le développement de la « communauté » et la croissance de sa production scientifique. En s'appuyant sur le *Social Science Citation Index*, puis en élargissant cette base de données à *Arts and Humanities Citation*, nous avons extrait deux indices quantitatifs, bien que partiels<sup>42</sup>, de la productivité scientifique d'un chercheur ou d'un groupe de chercheurs. Les résultats pour ceux<sup>43</sup> qui, en France, se revendiquent d'une science de l'action motrice sont donnés dans le tableau suivant (tableau I).

*Tableau I – Indices de productivité et de notoriété scientifique internationale des chercheurs en praxéologie motrice.*

	Parlebas		During		Collard		Dugas		Bordes	
	Base SSI	Base élargie	Base SSI	Base élargie	Base SSI	Base élargie	Base SSI	Base élargie	Base SSI	Base élargie
<b>Articles publiés</b>	<b>1</b>	1	<b>0</b>	0	<b>2</b>	2	<b>0</b>	0	<b>0</b>	0
<b>Score de notoriété</b>	<b>25</b>	30	<b>3</b>	4	<b>5</b>	5	<b>0</b>	0	<b>1</b>	1

<sup>39</sup> Dugas E. Témoignage recueilli à Paris le 16/06/2009.

<sup>40</sup> Agrégé d'EPS, Professeur des Universités en STAPS, Jacques Gleyse étudie les systèmes de domination des corps dans leur aspect historique et anthropologique.

<sup>41</sup> Gleyse J. Témoignage op. cit.

<sup>42</sup> Les documents utilisés par ces bases de données représentent une petite fraction de l'activité de recherche.

<sup>43</sup> Le cas de Bertrand During est un peu singulier car, bien que farouche défenseur et vulgarisateur des thèses de Parlebas, ses travaux de recherche sur les jeux et sports sont plutôt de nature historique ou épistémologique.

Il apparaît donc que, dans un cadre contraignant<sup>44</sup>, le nombre de publications d'articles scientifiques du groupe est faible, trois au total. En termes de notoriété, seul Parlebas tire son épingle du jeu avec un score de vingt cinq citations de ses travaux. Ses ouvrages (Parlebas, 1981, 1986), directement issus de sa thèse, représentent les deux tiers des références mentionnées dans des articles scientifiques. Cet indice a l'avantage, sur le premier, de dépasser l'évaluation hic et nunc - donc socialement et historiquement située - des comités de lecture pour s'inscrire dans la durée du processus collectif et ininterrompu du travail critique de la communauté scientifique. On est cependant bien loin des lois de croissance exponentielle du nombre de publications et de citations, comme du nombre de scientifiques d'ailleurs, que tentait de mettre en évidence Derek de Sola Price (1972) pour les disciplines scientifiques. Selon cet auteur, le développement des disciplines scientifiques peut se représenter comme une courbe en forme de S. Après une longue période pendant laquelle les idées germent les unes après les autres, une phase de croissance accélérée rend compte d'un nouveau système de pensée et de recherche jusqu'à ce que le développement se ralentisse et atteigne un plafond. Rappelons par comparaison que Konrad Lorenz, Edward Hall, Ray Birdwistell, pères fondateurs de l'éthologie, de la proxémique, de la kinésie, disciplines souvent prises en exemple par Parlebas pour appuyer son projet, obtiennent des scores de notoriété respectifs de 1603, 1813, 191 dans le seul « social science index ». Certes, ces bases de données ne tiennent pas toujours compte du mode de publication privilégié par chaque discipline, de l'appréciation positive ou négative des citations comptabilisées, de la pluralité des langues exprimant des résultats scientifiques. Elles montrent, par contraste, que la « masse critique » revendiquée par Parlebas est encore loin d'être atteinte par la science de l'action motrice.

Cependant, comme nous le précisent les analyses de Ben David (1997), le facteur institutionnel comme l'organisation de l'université ou la structuration de la publication scientifique peuvent entraver ou accélérer la productivité scientifique d'un groupe de chercheurs, sans pour autant intervenir dans la validité empirique des propositions scientifiques. Ce critère de la productivité est donc dépendant de certaines conditions extérieures à l'activité scientifique proprement dite. Il est, de ce fait, passible, à tout moment, d'une réévaluation à la hausse comme à la baisse.

## **Conclusion**

L'analyse des arguments échangés, et rapidement stabilisés, mettent à nu une controverse épistémologique concernant le fondement de ce qu'on appelle « une science », entre ordre dogmatique et ordre historique, entre systématisation des résultats scientifiques dans un corpus rationnel et modalités pragmatiques de leur émergence. La nature métathéorique, et non expérimentale, de ce conflit induit des conséquences sociologiques sur son intensité et sa longévité. Intensité qui peut se mesurer à sa teneur polémique dont la rhétorique de dénonciation et de dévoilement d'intérêts cachés révèle des trajectoires de carrière académiquement semblables mais cognitivement éloignées au moment même où s'institutionnalise une recherche dans le domaine des activités physiques et sportives. S'éloignant du débat scientifique éthéré, les ressorts de la controverse ne sont donc pas uniquement épistémiques. Ils tirent également leur vigueur d'une pulsion d'antagonisme liée aux conflits interpersonnels survenus dans les conseils d'enseignement discutant cette nouvelle organisation de la recherche.

---

<sup>44</sup> Il constitue l'étalon principal à l'aune duquel doit être jugé la science de l'action motrice selon Delignières (2009).

La longévité de la controverse est marquée par une dynamique temporelle faite d'intenses échanges argumentatifs, de tournant polémique et de conflit larvé. Elle est ravivée par des disciples qui, fortes de certaines positions académiques atteintes, peuvent, de par leurs écrits, entretenir la controverse dans des arènes diverses<sup>45</sup>. Elle pose, enfin, la question de son éventuelle résolution au cours d'une génération de chercheurs qui ont initié ce débat. Bien qu'insatisfaisant et non suffisant, le critère de la productivité scientifique nous semble, en l'état actuel des choses, le plus fondé en raison pour déterminer, de manière provisoire, la valeur de vérité différentielle des deux thèses en présence. Certes, avancé dans un cadre rationaliste, il n'est en rien définitif et il n'invalide pas les propositions empiriques de Parlebas. Popper (cité par Lakatos, 1994)<sup>46</sup> ira même jusqu'à affirmer que la sélection naturelle des théories peut se tromper. Mais ce critère peut étayer une perspective comparatiste telle que la sociologie institutionnelle des sciences nous y invite. Il signale que le seuil critique pour acquérir le statut de discipline scientifique n'est pas atteint. Ce constat ne rejette pas la praxéologie du côté a-scientifique. Encore faut-il pouvoir évaluer son statut exact : programme de recherche transdisciplinaire, théorie scientifique, hybridation des savoirs et des disciplines produisant une certaine heuristique dans l'étude des activités physiques et sportives ? Duret<sup>47</sup> répond en ces termes : « *La recherche qui est faite est tout à fait légitime, tout à fait pertinente, tout à fait intéressante. Donc, ça devrait faire un programme de recherche général mobilisant effectivement une vingtaine de chercheurs sur... etc... Mais est-ce que ce programme de recherche est suffisant pour faire une science ? Je ne pense pas. Est-ce qu'il faut l'arrêter parce qu'ils veulent se proclamer « science » ? Je ne pense pas non plus*<sup>48</sup> ».

Le problème mériterait approfondissement mais il interroge en cela la notion de communauté de chercheurs en EPS et en STAPS. Pour beaucoup, notamment la génération la plus ancienne, elle se compose d'anciens professeurs d'EPS qui se sont tous fréquentés au sein des ENSEPS ou de l'INSEP avant de connaître une seconde professionnalisation dans une discipline scientifique singulière ou dans un paradigme particulier. Ceci nous amène à penser que cette génération est difficile à concevoir en tant que « communauté instruite », - « *définie par la capacité d'entrer en discussion et délimitée par celle d'y participer effectivement, même épisodiquement* » (Berthelot, 2008, p. 17) – capable, si ce n'est de s'entendre sur des concepts ou des méthodologies, au moins de partager des règles communes de reconnaissance de la preuve et de raisonnement par la preuve. De cette hétérogénéité constitutionnelle, il apparaît difficile d'envisager une réelle institutionnalisation des controverses dont la médiation réduirait l'antagonisme en expurgant du conflit ses éléments passionnels et agressifs. Les aspects affectifs liés à l'appartenance initiale à une même « famille » restent donc forcément présents. Ils interfèrent dans les aspects proprement scientifiques des nombreuses controverses<sup>49</sup> qui apparaissent au grand jour dans la petite communauté « STAPS-EPS », peu avare de mots qui tuent (Azoulay et Boucheron, 2009).

<sup>45</sup> Articles et ouvrages à caractère scientifique, articles de revue professionnelle, intervention dans la formation initiale et continue des professeurs d'EPS, associations scientifiques et professionnelles liées à l'EPS et aux STAPS, tels sont les différents espaces dans lesquels peut être relancée la controverse.

<sup>46</sup> « [...] *il se peut que la théorie la mieux adaptée périsse et que des monstres survivent* » (Lakatos I., 1994, p.26).

<sup>47</sup> Pascal Duret, dont la thèse de doctorat a été dirigée par Vigarello, est Professeur des Universités en STAPS. Ses travaux sociologiques portent sur la cohérence identitaire à travers diverses sphères sociales : sportive, politique, conjugale...

<sup>48</sup> Duret P., Témoignage recueilli à Étang Salé Les Bains le 18/07/2010.

<sup>49</sup> Parmi celles-ci, il est à noter que la praxéologie motrice rompt quelques lances avec de nombreux acteurs du champ notamment ceux représentant le courant du sport éducatif autant dans sa version scientifique (didactique)

Cette difficulté à réglementer l'échange argumentatif se retrouve dans le cas des sciences humaines qui défraient régulièrement la chronique à l'occasion de leur rapport à la « vérité » et de leur capacité à rendre intelligible la réalité comme peut l'illustrer de manière spectaculaire l'« affaire Teissier » ou l'« affaire Sokal »<sup>50</sup>. Sans doute que dans notre étude de cas, comme dans d'autres, le « plaidoyer pour un pluralisme explicatif sous contraintes » (Berthelot, 2003) demeure une voie heuristique pour dépassionner ce type de débat et le sortir de la double aporie à laquelle il est trop souvent renvoyé : celle d'un relativisme radical fondé sur l'idée que toute théorie est surdéterminée par son contexte social d'apparition et celle d'un rationalisme expérimental qui réduirait la diversité des points de vue théoriques à un même idéal de scientificité unitaire.

## RÉFÉRENCES

- AZOULAY V., BOUCHERON P., (s.dir.), *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Champ Vallon, 2009.
- BEN-DAVID J., *Éléments d'une sociologie historique des sciences*, Paris, PUF, 1997.
- BERTAUX D., « Peut-on construire des indicateurs de notoriété des centres de sociologie », *Sociologos*, n°3, mis en ligne le 4 avril 2008.
- BERTHELOT, J.M., « Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes », *Revue européenne de Sciences Sociales*, XLI, n°126, 2003, p.35-49.
- BERTHELOT, J.M., *Les vertus de l'incertitude*, Paris, PUF, 1996, rééd Quadrige, 2004.
- BERTHELOT J.M., *L'emprise du vrai. Connaissance scientifique et Modernité*, Paris, PUF, 2008.
- BOURDIEU P., *L'homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- CHATEAURAYNAUD F., *Prospéro, une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, Éditions CNRS, 2003.
- CHATEAURAYNAUD F., TORNÉ D., *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions EHESS, 1999.
- CHATEAURAYNAUD F., DOURY M., « Désormais... » Essai sur les fonctions argumentatives d'un marqueur de rupture temporelle », *Argumentation et Analyse du discours (En ligne)*, n°4, 2010, mis en ligne le 15 avril 2010. URL : <http://aad.revues.org/index772.html>.
- COLLINET C., *Les grands courants d'éducation physique en France*, Paris, PUF, 2000.
- COLLINET C., TERRAL P., « La recherche universitaire en EPS depuis 1945 : entre pluralité scientifique et utilité professionnelle », *Carrefours de l'éducation*, n°30, juillet-décembre 2010, p.169-186.
- DELIGNIERES D., *Complexité et compétences. Un itinéraire en éducation physique*, Paris, Éditions Revue EPS, 2009.
- DE SOLA PRICE D., *Science et supra science*, (1963), trad. Franç. Paris, Fayard, 1972.
- GLEYSE J., *Archéologie de l'éducation physique au XX<sup>ème</sup> siècle en France. Le corps occulté*, Paris, PUF, 1995.
- GRANGER G.G., *La science et les sciences*, Paris, PUF, 1993.
- GOIRAND P., METZLER J., (s. dir.), *Une histoire culturelle du sport. Technique sportive et culture scolaire*, Editions Revue EPS, Paris, 1996
- HABERMAS J. « Théories relatives à la vérité », (1972), trad. In *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF, 1987.
- KHUN T., *La structure des révolutions scientifiques, 1962*, trad. Franç., Paris, Flammarion, « Champs », 1983.

---

que dans sa dimension militante (SNEP), la sociologie « bourdieusienne » du sport, l'approche dynamique de l'apprentissage moteur, l'« action située ».

<sup>50</sup> Pour un aperçu du fond et de la forme de ces deux controverses, on pourra se reporter à Lahire (2005) et Vignaud (2009).

- LAGACHE D., *L'unité de la psychologie*, Paris, PUF, 1949.
- LAHIRE B., *L'esprit sociologique*, Paris, Éditions la découverte, 2005.
- LAKATOS I., *Histoire et méthodologie des sciences*, Paris, PUF, 1994.
- LEMIEUX C., « À quoi sert l'analyse de controverses », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n°25, 2007, p. 191-212.
- LEVET-LABRY E., ATTALI M., « Les fondements historiques de la recherche en STAPS » in COLLINET (dir.), *La recherche en STAPS*, Paris, PUF, 2003.
- LEZIART Y., « Les rapports théorie/pratique dans les conceptions de l'éducation physique : permanence ou changement ? Étude de trois périodes significatives », *Revue française de pédagogie*, volume 116, 1996, p.51-64.
- MCMULLIN, "Scientific Controversy and its termination", in ENGELHARDT H.T., CAPLAN L.A., *Scientific Controversies*, Cambridge University Press, 1987, p. 49-92.
- PARLEBAS P., CYFFERS B., *Statistique appliquée aux activités physiques et sportives*, Paris, INSEP, 1992.
- PLANCK M., *Autobiographie scientifique et derniers écrits*, trad George A., Paris, Albin Michel, 1960.
- PERELMAN C., OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Éditions de l'université de Bruxelles, 1988.
- RAYNAUD D., *Sociologie des controverses scientifiques*, Paris, PUF, 2003.
- ROBENE L., LEZIART Y.(dir.), *L'Homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*, vol 1 et 2, Paris, Chiron, 2006.
- ROLL-HANSEN N., "The controversy between biometricians and medelians : A test for the sociology of scientific knowledge", *Social Science Information*, 19, 1980, p.501-517.
- SIMMEL G., *Le conflit*, (1918), trad française, Saulxure, Les éditions Circé, 1992.
- SCHOPENHAUER, *L'art d'avoir toujours raison*, (1939), trad française, Paris, Mille et une nuits, 1998.
- ULMANN J., « Sur quelques problèmes concernant l'éducation physique », *Revue EPS* n° 81-82-83-84, 1966-1967.
- VIGARELLO G., *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Delage, 1978.
- VIGARELLO G., *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1985.
- VIGARELLO G., *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993.
- VIGARELLO G., *Histoire du viol XVIe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 1998.
- VIGARELLO G., *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2007.
- VIGARELLO G., *Les métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité*, Paris, Seuil, 2010.
- VIGNAUD L.H., « La querelle des docteurs : transgression et violence heuristique dans l'Affaire Sokal (1996-2005) », AZOULAY V., BOUCHERON P., (s.dir.), *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Champ Vallon, 2009, p.147-167.

#### ANNEXE : TEXTES CITES DU CORPUS ANALYSE

- BORDES P., COLLARD L., DUGAS E., *Vers une science des activités physiques et sportives, La science de l'action motrice*, Paris, Vuibert, 2007.
- BRUANT G., RAUCH A., « STAPS et la recherche au pluriel », *Revue STAPS*, n°10, décembre 1984, p.1-7.
- COLLARD L., « Intrônisation de Pierre Parlebas à la distinction de Docteur Honoris Causa », *Revue EPS*, n° 306, mars 2004, p.6.

- COLLARD L, OBOEUF A., L'émergence et l'influence du courant sociomoteur, Cours du CNED, 2006.
- DUGAS E., (dir.), *Jeu, sport et éducation physique : les différentes formes sociales de pratiques physiques*, Éditions AFRAPS, 2008.
- DURING B., « Structures et communications motrices. Lecture de Pierre Parlebas », *Travaux et recherches de l'INSEP* n° 4, juin 1979, p. 49-55.
- DURING B., *La crise des pédagogies corporelles*, Paris, Éditions du Scarabée, 1981.
- GLEYSE J., « Questionnement épistémologique des STAPS-EPS », *Revue STAPS*, n°24, février 1991, p.73-78.
- PARLEBAS P., « L'éducation physique en miettes », *Revue EPS* n° 85, mars 1967 a, p. 7-14.
- PARLEBAS P., « La sociomotricité », *Revue EPS* n° 86, mai 1967 b, p. 7-12.
- PARLEBAS P., « La psycho-sociomotricité », *Revue EPS* n° 87, juillet 1967 c, p. 37-43.
- PARLEBAS P., « L'éducation physique : une pédagogie des conduites motrices », *Revue EPS*, n° 88, septembre 1967 d, p. 17-23.
- PARLEBAS P., « L'apprentissage : une continuelle réorganisation des structures motrices », *Revue EPS* n° 92, mai 1968 a, p. 7-13.
- PARLEBAS P., « Motricité émiettée et motricité structurée », *Revue EPS*, n°93, juillet 1968 b, p. 17-23.
- PARLEBAS P., « Pour une épistémologie de l'éducation physique », *Revue EPS*, n°110, juillet 1971, p. 15-21.
- PARLEBAS P., « Présentation », Dossier EPS n° 4. Activités physiques et éducation motrice, Paris, EPS, 1976, p. 2-4.
- PARLEBAS P., « Pour introduire », *Travaux et recherches de l'INSEP* n° 4, juin 1979 p. 8-12.
- PARLEBAS P., *Lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, INSEP, 1981.
- PARLEBAS P., *Éléments de sociologie du sport*, Paris, PUF, 1986.
- PARLEBAS P., « Problématique de l'EPS : spécificité de APS et spécificité de leur objet », Arnaud P. et Broyer G. (dir.), *La psychopédagogie des APS*, Toulouse, Privas, 1985, p. 23-44.
- PARLEBAS P., « Entretien avec Parlebas », Collinet C (dir.), *Éducation physique et sciences*, PUF, 2001, p. 255-274.
- VIGARELLO G., « Réflexions sur l'origine, l'unité et la place de la théorie en EP », *Études et recherches, Annales de l'ENSEP* n°1, mai 1972, p. 4-10.
- VIGARELLO G., « Éducation physique et revendication scientifique », *Revue Esprit* n°5, mai 1975, p. 739-754.
- VIGARELLO G., « Une épistémologie... c'est-à-dire ? » *Revue EPS* supplément n° 151, 1978.
- VIGARELLO G., « Introduction au colloque Anthropologie des techniques du corps », Actes du colloque international organisé par la Revue STAPS, 14,15,16 mars 1984, p. 17-25.
- VIGARELLO G., « La science et la spécificité de l'EPS. Autour de quelques illusions », ARNAUD P. et BROYER G. (dir.), *La psychopédagogie des APS*, Toulouse, Privas, 1985, p.17-22.
- VIGARELLO G., « Les techniques corporelles et les transformations de leurs configurations », *STAPS* n° 13, mai 1986, p. 19-22.
- VIGARELLO G., *Techniques d'hier et d'aujourd'hui. Une histoire culturelle du sport*, Paris, revue EPS, 1988.